

Cessations d'activité et renouvellement des chefs d'exploitation agricole à l'horizon 2024 en Pays de la Loire

En synthèse

Le pôle économie et prospective s'est doté d'un tableau de bord permettant de suivre les installations et les cessations d'activité en agriculture depuis une dizaine d'années. Complété par la pyramide des âges des chefs d'exploitation agricole, ce tableau de bord permet, sur la base d'hypothèses, de projeter les cessations d'activité agricole et d'estimer l'évolution de la population de chefs d'exploitation agricole à horizon 10 ans. Cet outil sert régulièrement comme base de réflexion à la problématique du renouvellement des chefs d'exploitation agricole (transmission et installation).

Deux autres publications ont été produites sur le thème de l'installation et de la transmission : les installations et les cessations agricoles en Pays de la Loire (2005-14).

Méthodologie

• Données utilisées :

Les données traitées dans cette analyse sont obtenues auprès de la MSA. Elles couvrent le champ des exploitations sous statut exploitant plus d'une demi-SMI. Elles ne comprennent pas les transferts entre époux et les cotisants solidaires. Les changements de statut et d'orientation de production ne sont pas considérés comme des cessations d'activité agricole.

Définition « cessation d'activité agricole » : cesser toute activité de chef d'exploitation à titre individuel ou comme coexploitant d'une société agricole.

Définition « installation agricole » : devenir pour la première fois chef d'exploitation à titre individuel ou comme associé exploitant d'une société. L'installation peut se réaliser à titre principal, c'est-à-dire quand le revenu agricole est au moins égal à 50 % de son revenu professionnel global, ou à titre secondaire, c'est-à-dire lorsque le revenu agricole représente moins de 50 % de son revenu professionnel global. L'ensemble des installations est traité dans cette analyse.

Les orientations de production principales retenues pour définir l'activité agricole sont les suivantes : maraîchage, floriculture, arboriculture fruitière, pépinière, grandes cultures, viticulture, autres cultures spécialisées, bovins lait, bovins viande, bovins mixtes, ovins, caprins, porcs, chevaux, autres gros animaux, volailles, lapins, autres petits animaux, polyculture-polyélevage.

La classification des exploitations (et des chefs d'exploitation) en orientation de production principale

(ATEXA) est réalisée par les chefs d'exploitations eux-mêmes. Ils se classent dans l'ATEXA qu'ils considèrent la plus appropriée pour leur exploitation.

• Méthode d'estimation des cessations d'activité et des installations agricoles :

Méthode d'estimation des cessations 2015-24 :

Les cessations d'activité agricoles se distinguent selon deux catégories : les départs à la retraite et les départs précoces.

L'estimation des **départs à la retraite** est réalisée, chaque année de la période de projection, grâce à la pyramide des âges à laquelle est appliquée la réforme des retraites de 2010. Cette réforme prévoit un recul de l'âge de la retraite de 5 mois en 5 mois pour atteindre 62 ans pour les chefs d'exploitation agricole nés à compter de 1955 (sous condition de durée d'assurance minimum pour bénéficier d'une retraite à taux plein).

Année de départ à la retraite selon le mois de naissance à partir de 1953												
Année	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1953	2014										2015	
1954	2015				2016							
1955	2017											
1956	2018											
...	...											

Source : réforme des retraites

Les **départs précoces** sont estimés en appliquant, chaque année de la période de projection, un taux de départ précoce sur la population des chefs d'exploitation agricole. Le taux de départ précoce est calculé pour une classe d'âge donnée à partir des

données cessations d'activité agricoles du tableau de bord évoqué en introduction. La moyenne 2010-14 de ce taux est appliquée sur chacune des classes d'âge de la population (1,9 % pour les moins de 60 ans à l'échelle régionale). Cette moyenne peut être modulée selon les objectifs visés par la simulation.

Les données cessations d'activité par statut juridique comprennent l'ensemble des chefs d'entreprise relevant de la MSA (autres activités rurales en plus des activités agricoles).

Méthode d'estimation du renouvellement 2015-24 :

L'évolution de la population de chefs d'exploitation agricole est estimée chaque année de la projection en réalisant le bilan suivant :

Estimation de la population agricole année n = Population n-1 – cessations n + installations n

Les installations sont estimées, chaque année de la période de projection, en appliquant un taux de renouvellement moyen sur le nombre de cessations d'activité. Le taux de renouvellement (régional, départemental, de l'ATEXA) est calculé en faisant le rapport entre les données installations et cessations d'activité du tableau de bord évoqué en introduction. La moyenne 2010-14 (59 % à l'échelle régionale) de ce taux a été retenue pour le calcul du renouvellement sur la période de projection. Une deuxième simulation a été réalisée avec un taux de

renouvellement moyen de 50 % pour mesurer l'impact du recul du taux de renouvellement sur la population de chefs d'exploitation agricole à l'horizon 2024.

- **Limites :**

Cette analyse repose sur des projections elles-mêmes sous-tendues par des hypothèses posées à la fois sur l'estimation des cessations d'activité et du renouvellement.

S'agissant des cessations d'activité, notamment les départs à la retraite, la projection est mécaniquement calée sur l'échelonnement prévu par la réforme des retraites, ce qui explique notamment les années creuses qui succèdent au pic de 2014 jusqu'à atteindre la croisière à partir de 2017. Il est probable que les contraintes et les choix individuels conduiront à un lissage des cessations d'activité entre 2014 et 2017 (voir partie analyse des cessations d'activité). L'analyse rétrospective des cessations réalisées en 2014 confirme bien la reprise des cessations d'activité pressentie dans les simulations précédentes.

Cette analyse ne prend pas en compte le salariat agricole et son évolution sur la période de projection. Il est également probable que sa part se renforcera dans la main d'œuvre de l'exploitation agricole ligérienne au cours des 10 prochaines années.

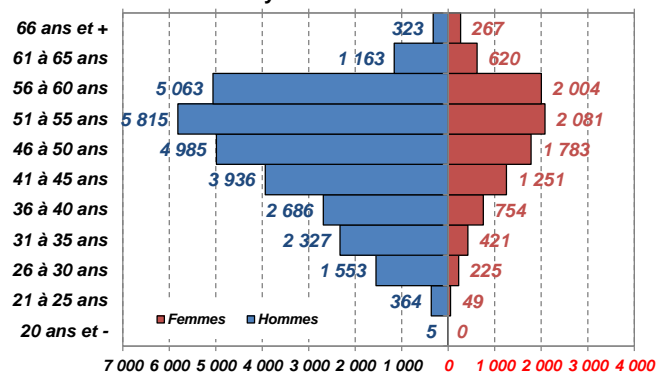
Démographie agricole et cessations d'activité en Pays de la Loire

La région des Pays de la Loire compte 37 700 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en 2014 dans les 25 100 exploitations agricoles, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitations, travaillent également 2 600 conjoints collaborateurs, 150 aides familiaux et 25 900 ETP salariés dans les exploitations agricoles. En moyenne régionale, 27 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (10 345), 29 % dans des GAEC (10 969) et 32 % dans des EARL (11 982). Conjointement au recul tendanciel de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit.

L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48,1 ans en 2014. La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 46 % et celle des plus de 55 ans à un quart en 2014. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 5 % entre 2010 et 2014 en moyenne régionale et dans chacun des départements ligériens. La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des actifs est prégnant.

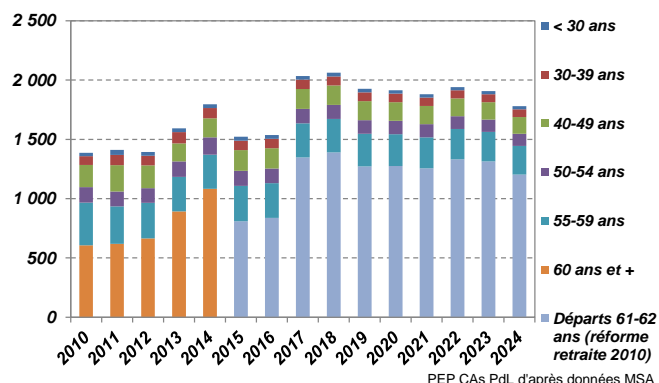
Près de 1 800 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2014 en Pays de la Loire. Cela représente 4,8 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les cessations connaissent une période creuse depuis 2009, un peu moins de 1 500 par an en moyenne sur 2009-13, soit 3,8 % des chefs d'exploitation. Sur la période 2010-14, 50 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 21 % entre 55 et 59 ans et 29 % à moins de 55 ans (22 % à moins de 50 ans). La même analyse sur la seule année 2014 comparativement à la moyenne quinquennale témoigne assez bien du vieillissement de la pyramide des âges des chefs d'exploitation ligériens. La part des cessations d'activité à 60 ans et plus progresse en valeur absolue et en proportion relative : 60 % en 2014 contre 50 % en moyenne quinquennale.

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2014



Cessations d'activité agricole à l'horizon 2024

Cessations d'activité des chefs d'exploitations et des coexploitants agricoles en Pays de la Loire : réalisées 2005-14 et estimées 2015-24

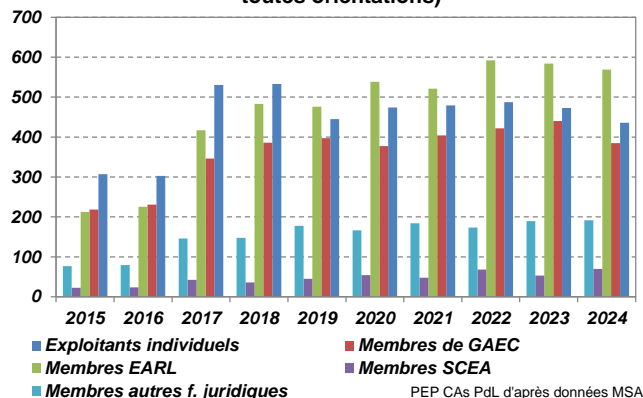


L'année 2014 confirme les signes de reprise des cessations d'activité agricole observée en 2013. Les estimations de cessations d'activité agricole à horizon 10 ans qui s'appuient sur la pyramide des âges confirment en tendance cette reprise. En moyenne régionale, elles s'élèveraient en moyenne à plus de 1 900 départs annuels sur la période 2017-24 contre près de 1 500 sur les 5 dernières années (2010-14), soit une progression de 27 % des cessations entre ces deux périodes. Les cessations d'activité précoces sont incluses dans ce total en retenant le même taux de départ précoce que la période 2010-14 à savoir 1,9 % pour les moins de 60 ans et 1,1 % pour les moins de 55 ans en moyenne régionale.

Cette progression des départs à l'horizon 2024 s'observe dans tous les départements ligériens. Elle est peu moins forte en Maine-et-Loire, en Mayenne et dans la moyenne régionale en Sarthe. La Loire-Atlantique et la Vendée connaissent par contre une progression du taux de départ plus importante que la moyenne régionale. La principale explication de cette dichotomie des projections est la structure de la pyramide des âges de chacun des départements. La classe d'âge 51-60 ans est plus importante en

proportion relative en Loire-Atlantique et surtout en Vendée que dans les 3 autres départements des Pays de la Loire. La part des 51 ans et plus (comprenant les 60 ans et plus) est un peu plus homogène même si elle reste un peu plus importante en Vendée.

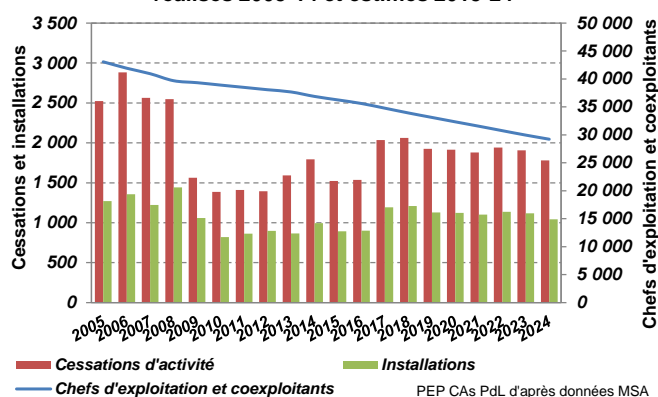
Départs à la retraite prévisionnels 2015-24 par statut juridique en Pays de la Loire (application de la réforme des retraites de 2010, toutes orientations)



A l'échelle régionale, la part des cessations des chefs d'exploitations individuelles suit une tendance baissière à l'inverse de celle des cessations d'activité des coexploitants de sociétés agricoles qui progressent (EARL et GAEC en tête). Les estimations de cessations d'activité agricole à horizon 10 ans confirment cette tendance observée depuis plusieurs années. Cette répartition des cessations entre statuts juridiques suit la dynamique de croissance de la part des sociétés agricoles. Elle est constatée pour chacun des départements ligériens à l'exception de la Loire-Atlantique et de la Vendée, départements qui connaissent aussi une hausse des cessations d'activité dans les sociétés agricoles mais un moindre ralentissement des cessations d'activité individuelles.

Renouvellement des chefs d'exploitation agricole à l'horizon 2024

Cessations d'activité, installations et chefs d'exploitation et coexploitants agricoles en Pays de la Loire réalisés 2005-14 et estimés 2015-24



En maintenant un taux de renouvellement moyen équivalent à celui de la période 2010-14, les projections conduisent à une population de l'ordre de 30 000 chefs d'exploitations en 2024 en Pays de la Loire. Elle reculerait de 21 % par rapport à 2014. Les évolutions départementales sont proches de cette moyenne (entre -18 % et -23 %). Cette variation des taux de décroissance s'explique à la fois par des départs plus ou moins importants selon les départements et par les taux de renouvellement moyens qui s'échelonnent de 54 à 61 %.

En simulant un taux de renouvellement théorique de 50 %, le recul de la population de chefs d'exploitation ligérienne est plus important, de l'ordre de 25 %. La variation interdépartementale de ce taux (de -23 % à -27 %), s'explique cette fois uniquement par le nombre de départs notamment plus importants en Vendée et en Loire-Atlantique.

Les cessations d'activité agricole à l'horizon 2024 sur le territoire ligérien

Projection des cessations en Pays de la Loire (PEP CAs PdL d'après données MSA)

Cessations en Mayenne

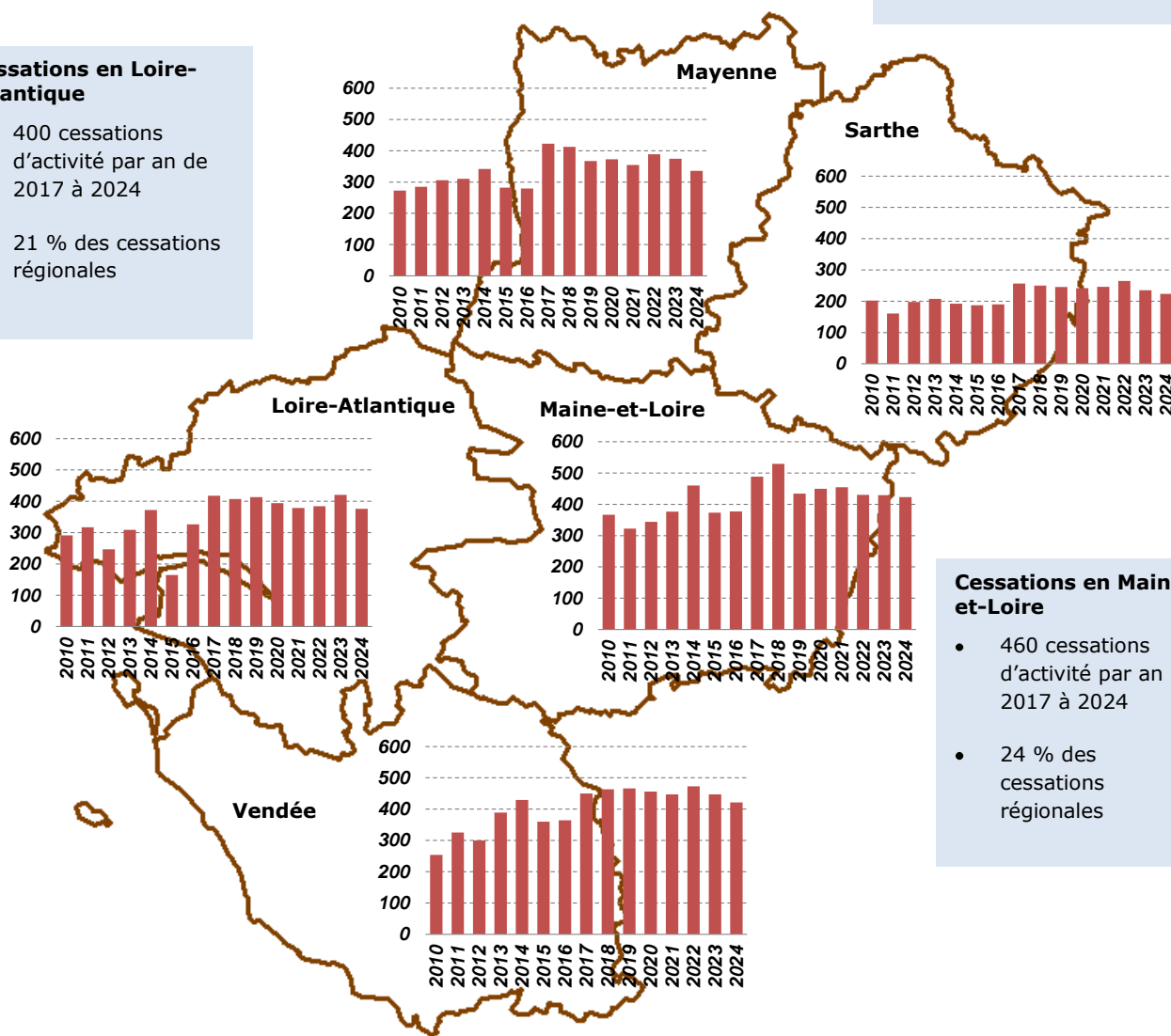
- 380 cessations d'activité par an de 2017 à 2024
- 19 % des cessations régionales

Cessations en Sarthe

- 250 cessations d'activité par an de 2017 à 2024
- 13 % des cessations régionales

Cessations en Loire-Atlantique

- 400 cessations d'activité par an de 2017 à 2024
- 21 % des cessations régionales



Cessations en Vendée

- 450 cessations d'activité par an de 2017 à 2024
- 23 % des cessations régionales

Cessations en Maine-et-Loire

- 460 cessations d'activité par an de 2017 à 2024
- 24 % des cessations régionales



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire
<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/economie/sommaire-economie.html>

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60 Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers - La R/Y)
Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57 Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Michel BLOURDE Tél. 02 41 96 75 05 Mail : michel.blourde@maine-et-loire.chambagri.fr (Angers)
Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70 Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)
Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09 Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)
Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28 Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)